

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



**RIGES**

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 6**

**Juin 2019**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

## **EDITORIAL**

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions environnementales, urbaines, rurales, sanitaires, touristiques ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction**

**KOUASSI Konan**

## **COMITE DE LECTURE**

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

## Sommaire

<p><b>FAYE Cheikh Ahmed Tidiane, SOW Seydou Alassane, SY Amadou Abou, NIANG Souleymane, DIOP Khalifa, Boubou Aldiouma SY</b></p> <p>Analyse des caractéristiques morpho-sédimentaires du complexe laguno-estuarien de la somone (Petite du côte Sénégal)</p>	7
<p><b>BAWA Dangnisso, BANASSIM Tchilabalo, AFO Bidjo, GNONGBO Tak Youssif</b></p> <p>Erosion hydrique dans le quartier d'Adidigomè-Avatamè à Lomé : quelles mesures d'aménagement pour une gestion durable ?</p>	24
<p><b>KOUAME Konan Roland, Pauline Agoh DIBI KANGAH, KOLI BI Zuéli</b></p> <p>Perceptions de la variabilité climatique et de ses effets par les populations rurales du centre-est de la Côte d'Ivoire</p>	47
<p><b>Isidore YOLOU, Ibouraima YABI, Kondé DJOBO, Faustin Cakpo DOSSOU, Jacob Afouda YABI, Fulgence AFOUDA</b></p> <p>Agroforesterie à base de <i>elaeis guineensis</i> en tant qu'option du développement durable dans la commune de Cove (sud-est du Bénin) : possibilités, pratiques et limites</p>	69
<p><b>N'kpmé Styvince KOUAO, Della André ALLA</b></p> <p>Les déterminants environnementaux de l'essor de la culture de l'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire)</p>	90
<p><b>ZRAN Gonkanou Marius</b></p> <p>Gestion des baies en lagune Aby et développement durable des pêches à Adiaké (sud-est de la Côte d'Ivoire)</p>	110
<p><b>SIBY Mory, COULIBALY Sina</b></p> <p>Stratégies d'adaptation des pêcheurs à l'insuffisance de la production halieutique dans l'espace fluvial du cercle de kati (région de Koulikoro) au Mali</p>	125
<p><b>KADOUZA Padabô</b></p> <p>Appui à la production et à la commercialisation du riz de bas-fonds par l'entreprise de services et organisation des producteurs (esop) dans la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo (2004-2018): une dynamique brisée ?</p>	139

<p><b>ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, ANE Salé, N'GUESSAN Kouassi Fulgence</b></p> <p>Analyse de l'impact agricole du déclin du binôme café-cacao sur la région du Moronou (Côte d'Ivoire)</p>	155
<p><b>YOUAN Louis Gerson, GNAMBA-Yao Jean-Baptiste, ALOKO N'Guessan Jérôme</b></p> <p>La cacaoculture et le développement socio-économique du département de Duekoué</p>	179
<p><b>Daniel SAIDOU BOGNO, Valentin ZOUYANE</b></p> <p>Impact socio- économique de la commercialisation du charbon de bois dans la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord Cameroun)</p>	194
<p><b>KARIDIOULA Logbon, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure</b></p> <p>Contraintes et précarités dans l'accès à l'eau potable dans le département de Dabakala (Côte d'Ivoire)</p>	216
<p><b>KOUIYE Gabin Jules</b></p> <p>Le politique face aux difficultés d'accès à l'eau potable dans les trois communes de N'gaoundéré (Cameroun)</p>	236
<p><b>Vincent HOUSSEINI, Valentin ZOUYANE, Bernard GONNE</b></p> <p>Distribution des produits pétroliers et dégradation de l'environnement à N'gaoundéré (Nord-Cameroun)</p>	250
<p><b>NASSI Karl Martial, MAWUSSI Ayité Claude, MAGNON Zountchégbé Yves</b></p> <p>Espace frontalier Sanvee-Kondji-Hillacondji (Togo-Bénin) : entre entrave à la libre circulation et contrebande</p>	269
<p><b>DEGUI Jean-Luc, KOUADIO Kouakou Abraham, ESSAN Kodja Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme</b></p> <p>Diagnostic de l'offre touristique dans la région du sud-est de la côte d'ivoire : cas des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké</p>	283
<p><b>TOURE Souleymane, KOFFI Yao Jean Julius</b></p> <p>La "durabilité sociale" contrariée par l'insuffisance d'eau potable dans les villages de la région de Gbêkê (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	305

<p><b>KOUASSI Yao Frédéric</b></p> <p>Habitat rural et couverture sanitaire dans la Sous-préfecture de Bouaflé (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) : conséquences pour l'accessibilité aux soins</p>	325
<p><b>Yéboué Kassé N'DRI, Péga TUO, Kouassi Paul ANOH</b></p> <p>Accès aux infrastructures sanitaires dans la commune de Tiébissou (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	347
<p><b>Salifou SANOGO</b></p> <p>Logiques paysannes d'exploitation des bas-fonds dans la commune rurale de Bilanga (région est du Burkina Faso)</p>	370
<p><b>DIALLO Issoufou, ASSUE Yao Jean-Aimé</b></p> <p>Essor des établissements d'enseignement secondaire privé et précarité dans les établissements d'enseignement secondaire public dans la région de la Marahoué</p>	391
<p><b>KOUADIO N'Guessan Roger Carmel, KOUAME Yao Alexis, Koffi Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan</b></p> <p>Pesanteurs spatio-behavioristes de l'occurrence des accidents routiers sur le transect Bouaké-Yamoussoukro</p>	410
<p><b>KITHENI Bamba, BRENOUM Kouakou David, ATTA Koffi</b></p> <p>L'impact de la crise politico-militaire sur les équipements et la participation des populations à la gestion de la commune de Bouaké</p>	426
<p><b>Djarsoumna KAÏNARAMSOU, Michel TCHOTSOUA</b></p> <p>Activités anthropiques sur les Mayos et risques environnementaux dans la ville de Maroua (extrême-nord Cameroun)</p>	444
<p><b>YEO Watagaman Paul, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène</b></p> <p>Les facteurs de l'essor de la culture de l'anacarde dans la zone dense de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)</p>	460
<p><b>KAMELAN Kouacou Hermance-Starlin, Kakou Geoffroy André, TAPE Achille Roger, KOUASSI Konan</b></p> <p>Les activités de la restauration populaire et dégradation de l'environnement urbain à Bouaké</p>	476

## **DIAGNOSTIC DE L'OFFRE TOURISTIQUE DANS LA REGION DU SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE : CAS DES DEPARTEMENTS DE GRAND-BASSAM ET D'ADIAKE**

**DEGUI Jean-Luc**, Doctorant, Institut de Géographie Tropicale, CAPDEV  
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, E-mail : [Hydraulogdeg29@gmail.com](mailto:Hydraulogdeg29@gmail.com)

**KOUADIO Kouakou Abraham**, Doctorant, LARESP, Université Félix Houphouët  
Boigny d'Abidjan, Institut de Géographie Tropicale, E-mail :  
[kouadioabraham7@gmail.com](mailto:kouadioabraham7@gmail.com)

**ESSAN Kodia Valentin**, Maître-Assistant, CAPDEV, Institut de Géographie  
Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, E-mail : [essankv@yahoo.fr](mailto:essankv@yahoo.fr)

**ALOKO-N'GUESSAN Jérôme**, Directeur de Recherche (Cames), CAPDEV, Institut  
de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, E-mail :  
[poitoucharente2@yahoo.fr](mailto:poitoucharente2@yahoo.fr)

### **Résumé**

Situés à quelques heures d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké sont des stations balnéaires très bien équipées, aux multiples installations touristiques. Le Club Méditerranée y a élu domicile sur une plage paradisiaque. Cet endroit accueille depuis 1960, des villages de vacances, et des centres de loisirs de renommée internationale. Fort de ce constat, la Côte d'Ivoire a inscrit le tourisme parmi les priorités de son développement dès le début des années 1970 (GNAMBA-YAO J-B., 2013 ; p. 16). L'objectif de cette étude vise à faire le diagnostic de l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Pour atteindre notre objectif, nous sommes appuyés sur la démarche hypothético-déductive afin de vérifier notre hypothèse émise au préalable. Cette méthode a permis l'utilisation des techniques comme la recherche documentaire, l'observation directe de terrain et l'enquête par questionnaire. Les résultats matérialisés sous formes de figures, de photos et de cartes, montrent que les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké disposent d'une importante offre touristique mais qui se dégrade à cause de l'érosion des côtes (cause naturelle) et la pression anthropique (fréquentation). Il ressort de cette étude que les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké disposent une offre touristique attractive pour la destination balnéaire du Sud-est de la Côte d'Ivoire. Cependant, ces stations balnéaires connaissent un état de dégradation avancée après la crise politico-militaire qu'a connue la Côte d'Ivoire et en particulier les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké.

**Mots-clés** : Côte d'Ivoire, diagnostic, offre touristique, départements, Grand-Bassam, Adiaké.

## **Abstract**

Located a few hours from Abidjan, the economic capital of Côte d'Ivoire, the departments of Grand-Bassam and Adiaké are very well equipped seaside resorts, with multiple tourist facilities. Club Mediterranean is home to a paradise beach.

This place hosts since 1960, holiday villages, and internationally renowned recreation centers. With this in mind, Côte d'Ivoire has made tourism one of its development priorities since the early 1970s (GNAMBA-YAO J-B., 2013: 16). The objective of this study is to make the diagnosis of the tourist offer in the departments of Grand-Bassam and Adiaké. To achieve our goal, we rely on the hypothetico-deductive approach to verify our hypothesis. This method allowed the use of techniques such as desk research, direct field observation and questionnaire survey. The results materialized in the form of figures, photos and maps, show that the departments of Grand-Bassam and Adiaké have a significant tourism offer but which is deteriorating due to coastal erosion (natural cause) and the anthropic pressure (frequentation). This study shows that the departments of Grand-Bassam and Adiaké have an attractive tourist offer for the seaside resort of South-East Côte d'Ivoire. However, these seaside resorts are in a state of advanced degradation after the political-military crisis in Côte d'Ivoire and in particular the departments of Grand-Bassam and Adiaké.

**Keywords:** Ivory Coast, diagnosis, tourist offer, departments, Grand-Bassam, Adiaké.

## **Introduction**

La politique touristique ivoirienne s'est affirmée à partir du plan quinquennal de développement touristique de 1970. L'orientation de cette politique a été inaugurée dans la même année avec la création d'un ministère spécialisé et de trois sociétés touristiques placées sous la tutelle dudit ministère, notamment la SIETHO, La ICTA, la ONAA, le MINTOUR en 1988 et entre 1990 (APHING-KOUASSI N. G., 2001 ; p. 7). Dès cette date, deux grands axes de développement touristique sont élaborés : la promotion du tourisme balnéaire au Sud de la Côte d'Ivoire et la valorisation d'un tourisme de découverte dans les villes de l'intérieur. Cette politique touristique mise en place par la Côte d'Ivoire, à travers le programme SIETHO (Société Ivoirienne d'Expansion Touristique et Hôtelière) a permis de doter les principales localités du pays d'infrastructures d'hébergements susceptibles, dans un premier temps, de contribuer à la réussite de la célébration des festivités tournantes de la fête de l'indépendance. La définition de cette politique touristique, en 1970, contribue à intégrer ces infrastructures d'hébergement à un programme national de développement touristique (N'GORAN K. F. et ALOKO N. J., 2017 ; p. 93). D'autres



faits marquants ont donné la mesure de l'intérêt que l'on attache à l'activité touristique. Ce sont entre autres choses, l'institution d'une zone Prioritaire Touristique (ZPT) par le décret n°70-530 portant protection de la zone rurale dans la région du Sud-Est, avec l'inauguration en mars 1973 du village de vacances d'Assouindé et du code des investissements touristiques (APHING-KOUASSI N. G., 2001 ; p.7). Situés à quelques heures d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké sont des stations balnéaires très bien équipées, aux multiples installations touristiques. Le Club Méditerranée y a élu domicile sur une plage paradisiaque. Cet endroit accueille depuis 1960, des villages de vacances et des centres de loisirs de renommée internationale. Fort de ce constat, la Côte d'Ivoire a inscrit le tourisme parmi les priorités de son développement dès le début des années 1970 (GNAMBA-YAO J. B., 2013 ; p. 16). Après avoir connu un relatif essor depuis 1960, le tourisme en Côte d'Ivoire a traversé en 1999 une crise sans précédent, aggravée par un conflit armé de 2002 et par une crise post-électorale de 2010. Cette longue période de crises a favorisé une dégradation au niveau de l'offre et de la demande touristique, de même qu'au niveau des activités de promotion touristique (SAGNON I. et al., 2018 ; p. 208). Par ailleurs, le programme institutions de Breton Woods va exacerber l'essor touristique par le désengagement de l'État ivoirien dans la réalisation des équipements et infrastructures touristiques au profit du secteur privé. Du coup, l'offre touristique des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké va connaître des privatisations sans précédent dans le secteur hôtelier. Face à telle une situation, il est opportun de faire le diagnostic des réalisations en termes de l'offre touristiques de ces deux départements du littoral ivoirien. La question suggérée par cette étude est, quel est l'état de l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké après la crise politico-militaire dans la région du Sud-Est ivoirien ?

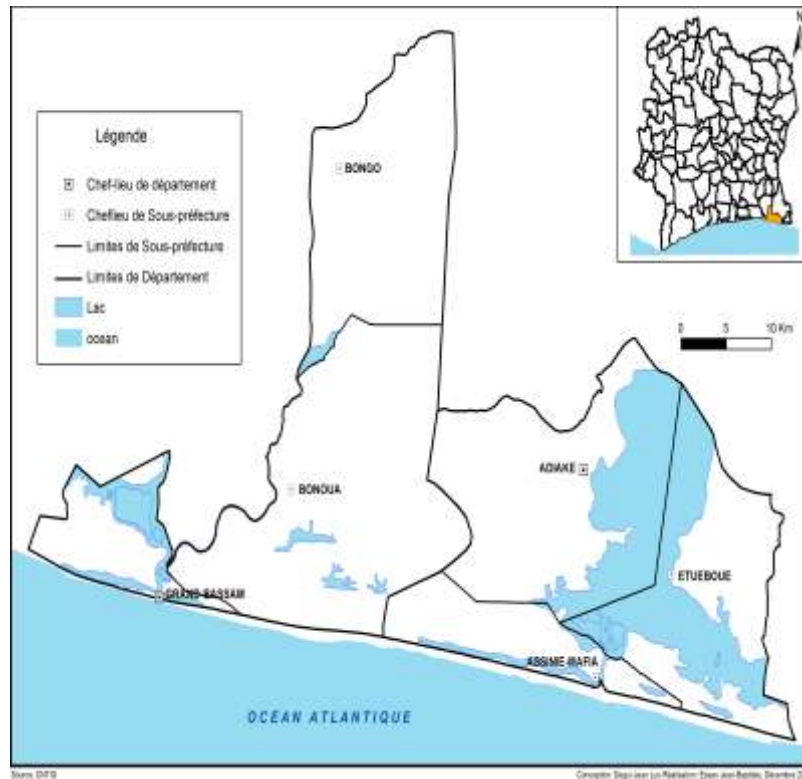
L'objectif de cette étude vise à faire le diagnostic de l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké après la crise. Notre hypothèse est qu'en raison de la crise économique et politico-militaire, les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké ont accueilli beaucoup d'équipements et infrastructures mais la crise a eu des effets néfastes sur ces équipements et infrastructures sur le littoral que l'arrière-pays.

## **1. Matériel et Méthode**

### ***1.1. Présentation de la zone d'étude***

Les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké font partie de la région du Sud-Est ivoirien ou de la région du Sud Comoé. Ils sont situés respectivement à une distance de 45 Km et 94 Km d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Leur situation géographique est propice au développement de stations balnéaires avec la pratique du sport nautique sur sa façade maritime. Ces deux départements offrent une végétation diversité de mangrove et de forêt. De même, ils disposent des plages paradisiaques et une diversité de réseau hydrographique, entre autres le fleuve Comoé, l'Océan Atlantique et les lagunes. L'on y trouve des sites touristiques faisant partir du patrimoine mondial de l'UNESCO. Leur population totale est de 262 610 habitants (RGPH et INS, 2014). Les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké sont visités par les touristes et abritent les rencontres internationales pour les colloques et les séminaires. Ils comptent de nombreux hôtels et restaurants et disposent aussi de nombreux lieux touristiques qui permettent d'en savoir plus sur le passé historique de ces deux départements. Les deux départements sont délimités par le District Autonome d'Abidjan à l'Ouest, par le département de Tiapoum à l'Est, au Nord par les départements d'Alépé et d'Aboisso et enfin par l'Océan Atlantique au Sud (Carte 1).

**Carte 1 : Localisation de la zone d'étude dans la région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire**



Source : DEGUI J-L., 2014

## 1.2. Démarche méthodologique

Pour faire le diagnostic de l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké, nous nous sommes appuyés sur deux techniques de collectes de données à savoir la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La méthode adoptée pour conduire cette recherche émane des sources secondaires et primaires. La source secondaire est constituée d'ouvrages retraçant la politique touristique ivoirienne. La consultation de ces ouvrages a été possible par le biais de l'internet et des bibliothèques universitaires. L'exploration et l'analyse de documents et de rapports produits par le Ministère du Tourisme, notamment les thèses, les mémoires, les articles scientifiques et le rapport de la politique générale du tourisme. Cette phase a été déterminante dans le choix des localités visitées. Toutefois, l'appréhension du diagnostic de l'offre touristique sur l'espace et la population n'ont pu être possible à travers cette méthode. Des enquêtes de terrain consistant au recensement des infrastructures touristiques au sein de ces deux départements, des entretiens avec les autorités administratives et traditionnelles, les acteurs clés dans l'administration territoriale des localités visitées, ainsi que des responsables

d'associations d'artisans, de femmes et de jeunes des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké ont été réalisés. À l'issue de cette observation de terrain, nous avons élaboré un échantillonnage. La sélection de l'échantillon d'étude s'est fait grâce à une enquête exhaustive dans les localités visitées. Ainsi, nous avons dénombré 156 offres touristiques (70 réceptifs hôteliers et 86 restaurants). Nous avons interrogé 797 employés dans les réceptifs hôteliers dans les localités visitées. Pour déterminer le nombre de population à enquêter, nous avons utilisé la méthode du choix raisonné et la méthode des quotas. Nous avons donc appliqué 25 % au nombre total des employés des réceptifs hôteliers. Dès lors, nous avons comme suite : 94 employés à Grand-Bassam, 17 employés à Bonoua, 13 employés à Adiaké, 37 employés à Assinie-Mafia et enfin 38 employés à Assouindé village. Le tableau 1 ci-dessous résume la répartition de notre échantillon.

**Tableau 1 : Répartition de personnes enquêtées par localité**

Personnel hôtelier		Nombre total de personnes	Personnes enquêtées après avoir appliqué les 25%
Localités			
Grand-Bassam	Grand-Bassam	375	94
	Bonoua	69	12
Adiaké	Adiaké	53	13
	Assinie Mafia	148	37
	Assouindé village	152	38
Total		797	199

Source : DEGUI J-L, Décembre, 2014

Le traitement et le dépouillement des informations collectées ont été faits grâce à l'ordinateur. Nous avons fait le traitement de texte avec le logiciel Word 2010. La réalisation des tableaux, des graphiques a été réalisée avec le logiciel Excel version 2010. Pour la représentation cartographique de nos résultats, nous avons utilisé différents logiciels, notamment Adobe Illustrator version 11.0 et ArcView 9.0. L'usage d'un appareil photographique numérique a permis d'illustrer l'existence de cette offre touristique.

## **2. Résultats**

Les informations obtenues ont permis d'articuler le travail en trois points. La première passe en revue l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké, Le second étudie l'offre du patrimoine socioculturel dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Le troisième met en exergue l'état de l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké.

### ***2.1. L'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et Adiaké***

Il s'agit de présenter l'offre touristique existante dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké à savoir les réceptifs hôteliers, les espaces gastronomiques (restaurants classiques et les maquis), les équipements socio-culturels (musées, salles de spectacles, monuments historiques).

#### ***2.1.1. Les réceptifs hôteliers dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké***

Les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké sont l'une des stations balnéaires dans la région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Ces destinations balnéaires offrent plusieurs types de réceptifs hôteliers adaptés au milieu littoral. Il s'agit des réceptifs hôteliers à proximité de l'Océan Atlantique et ceux qui sont situés à l'intérieur de ces deux départements. Au niveau de la façade maritime, l'on trouve des réceptifs hôteliers du genre bungalow et paillotes mieux appropriés à la brisée de mer et à l'érosion des côtes. Ces bungalows sont des installations touristiques temporaires constitués des matériaux issus de la végétation locale. Par ailleurs, l'on enregistre la présence des réceptifs hôteliers dans l'arrière-pays faits de matériaux solides issus des industries. Lorsque nous parcourons ces deux départements, force est de constater que les réceptifs hôteliers sont inégalement répartis. Cependant, ils sont concentrés le plus à proximité de l'Océan Atlantique à Grand-Bassam et diffus dans le département d'Adiaké (Carte 2).

**Carte 2 : la répartition spatiale des réceptifs hôteliers dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké en 2014**



Source : DEGUI J-L, Décembre, 2014

Dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké, 41 réceptifs hôteliers situés en bordure de mer sur les 70 réceptifs hôteliers ont été recensés. Les 41 réceptifs hôteliers situés sur la façade littorale se répartissent comme suite 16 réceptifs hôteliers respectivement à Grand-Bassam et à Assinie-Mafia, 8 réceptifs hôteliers à Assouindé-village et 1 réceptif hôtelier à Adiaké. A l'exception de la ville de Bonoua, l'on n'exploite pas encore la brochure de la mer pour l'installation des établissements d'hébergement. Toutefois, l'installation des réceptifs hôteliers à proximité de mer permet aux touristes d'avoir une belle vue sur la mer. En effet, il s'agit des établissements d'accueil à plusieurs étages. L'on peut citer l'hôtel le Playa et l'ancien Éden Rock (Photo 1). Ces hôtels sont situés à Grand-Bassam au quartier France sur la route Bassam- Azuretti.

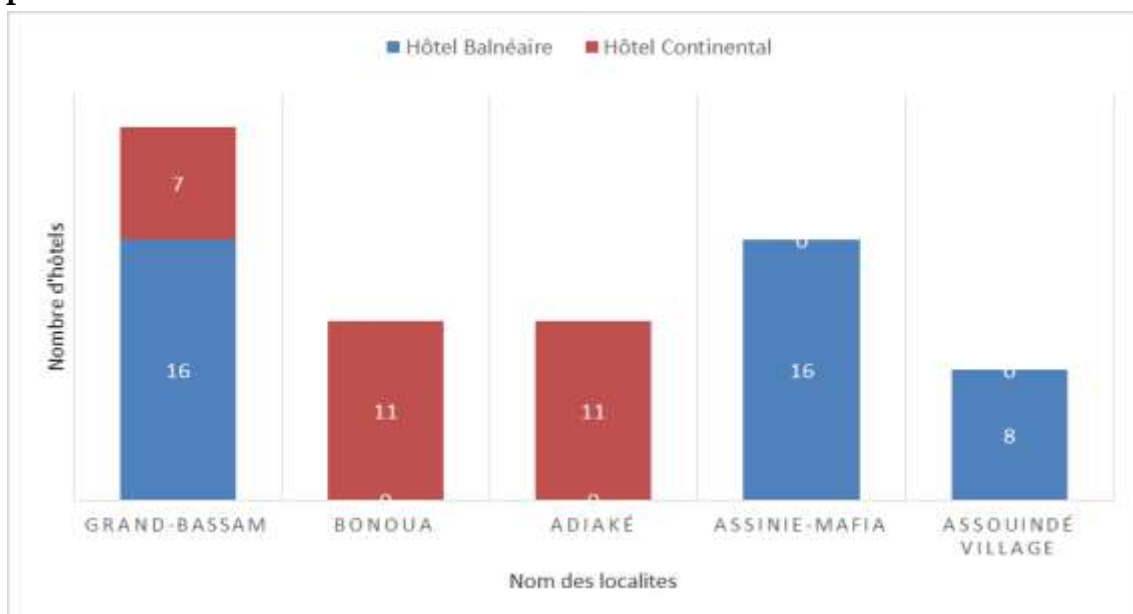
**Photo 1 : L'hôtel La Playa au quartier France à Grand-Bassam**



*Cliché : DEGUI J-L, Décembre, 2014*

Hormis les réceptifs hôteliers balnéaires, l'on trouve certains établissements d'hébergement non balnéaires ou continentaux. Ces réceptifs hôteliers continentaux sont inégalement répartis dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Ainsi, nous enregistrons respectivement 11 hôtels continentaux à Bonoua et à Adiaké et 7 hôtels continentaux à Grand-Bassam. À part les trois localités citées, les stations balnéaires d'Assinie-Mafia et Assouindé-village n'abritent pas d'hôtels continentaux. En effet, les hôtels continentaux offrent un cadre enchanteur pour agrémenter le séjour des touristes.

**Figure 3 : La typologie des réceptifs hôteliers selon la situation spatiale dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké en 2014**



*Source : DEGUI J-L, 2014*

Il ressort de la figure 3 ci-dessus que les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké offrent deux typologies d'hôtels à savoir les hôtels balnéaires (à proximité de l'Océan) et les hôtels continentaux (situés à l'intérieur du territoire). Force est de constater que les stations balnéaires sont situées dans les localités de Grand-Bassam, d'Assinie-Mafia et d'Assouindé-village. Tandis que les localités de Bonoua et d'Adiaké n'abritent aucune station balnéaire. Dans l'ensemble, les réceptifs hôteliers sont inégalement répartis dans ces deux départements. Nous enregistrons 23 hôtels à Grand-Bassam, 16 hôtels à Assinie-Mafia, 12 hôtels à Adiaké et 8 hôtels à Assouindé-village. Cette répartition nous présente que les installations hôtelières sont plus concentrées dans les stations balnéaires de Grand-Bassam et d'Assinie-Mafia que dans l'espace continental d'Adiaké et de Bonoua. Ainsi donc, les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké sont des destinations balnéaires dans l'ensemble des cas. Cependant, l'on trouve d'autres offres touristiques à savoir les espaces gastronomiques (les restaurants classiques et les maquis).

### ***2.1.2. Les espaces gastronomiques dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké***

Les espaces gastronomiques sont des lieux aménagés où l'on vend de la nourriture et du rafraîchissement moyennant paiement. Les mets peuvent être consommés sur place ou être emportés à domicile. Les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké abritent plusieurs types d'espaces gastronomiques. Il s'agit des restaurants classés. Dans cette grande catégorie, l'on trouve les restaurants-hôtels, les restaurants classiques libres et les restaurants de type ivoirien dits « maquis ». Nous avons recensé au total 86 espaces gastronomiques selon les trois types dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. De ce fait, l'on trouve aussi des restaurants implantés à l'intérieur des réceptifs hôteliers en tant que service annexe. Ce qui permet de maintenir la clientèle sur place. Par ailleurs, l'on rencontre en dehors des réceptifs hôteliers des restaurants classiques libres et les restaurants de type ivoirien dits « maquis » (Photo 2).



**Photo 2 : Le restaurant de l'hôtel Aliekro au quartier Résidentiel de Bonoua**



*Cliché : DEGUI J-L, 2014*

Dans les espaces gastronomiques des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké sont bien aménagées pour recevoir la clientèle en offrant diverses spécialités. L'on enregistre 50,30 % de spécialités ivoiriennes, 25,24 % de spécialités africaines, 21,20 % de spécialités européennes, 1,5% de spécialités américaines, 0,98% de spécialités d'autres et 0,78% de spécialités asiatiques. Cette diversité culinaire est source d'une richesse culturelle propice pour la dégustation des touristes issus de différentes nationalités. En effet, ces espaces gastronomiques des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké se concentrent à 78,34 % dans le quartier européen ou résidentiel sise à proximité de l'Océan Atlantique. Il ressort que les espaces gastronomiques sont aussi installés dans les stations balnéaires. Cependant, les espaces gastronomiques continentaux sont de types « maquis » constitués de paillotes et sont inégalement répartis dans ces deux départements.

## **2.2. L'offre du patrimoine socioculturel dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké**

### **2.2.1. Le brassage culturel : une mosaïque d'ethnies**

À l'instar de la Côte d'Ivoire, les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké sont d'une population cosmopolite et diversité favorable au tourisme culturel. Selon BISSOU (2015; p. 138), ces deux départements abritent cinq (5) aires ethnoculturelles composées des N'Zima, des Abouré, des Agni-Sanwi, des Ehotilés et des Essouman. L'on trouve un savoir-faire caractérisé par l'artisanat, la pêche, l'art culinaire, etc. Au niveau des fêtes traditionnelles, l'on enregistre deux (2) fêtes qui attirent beaucoup de touristes pendant le mois de novembre. Ce sont les fêtes du Koundoum et l'Abissa. La première fête est la plus grande cérémonie chez les N'Zima pour célébrer la fin et le début de l'année. Tandis que la seconde fête l'Abissa est une fête de réjouissance et de réconciliations où tout acte de violence est

proscrit. Cette fête peut aussi le lieu de présenter le nouveau roi au peuple N'Zima. Elle dure une semaine et se termine par une procession accompagnée au rythme de la fanfare et des danses comme le « zoblazo ». A ces fêtes traditionnelles, l'on recense cinq (5) groupes de danses, notamment Agbodan, Kpandan, Simpa, Goumbé et Kokoma (Photo 3).

**Photo 3 : La célébration d'une population en liesse lors de la fête de l'Abissa dans le département de Grand-Bassam**



Cliché : DEGUI J-L, 2014

Lors de cette fête, plusieurs personnes d'origine diverse viennent participer à la manifestation durant une semaine. Toutefois, il existe aussi la célébration du Popo Carnaval de Bonoua qui est une fête inspirée de la tradition (fête de génération) adaptée aux événements modernes de l'Europe. Cet événement populaire et costumé est marqué par une foire commerciale et gastronomique, un défilé masqué, des concerts et soirées thématiques. Ce carnaval mobilise, à chacune de ses éditions, un public estimé à plusieurs dizaines de milliers de personnes.

***2.2.2. L'offre de monuments et d'édifices historiques : un potentiel de mémoire collective***

Les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké disposent d'importantes offres de monuments et d'édifices historiques. En effet, la région du Sud-Est de la Côte d'Ivoire abrite la première capitale Grand-Bassam depuis la période coloniale. Cette ancienne capitale regorge les vestiges des quartiers européens, la résidence du gouverneur de la Colonie, de la poste, le monument historique de la marche des femmes de Bassam avec Marie-Koré, etc. Aujourd'hui, tous ces vestiges historiques bénéficient d'une reconnaissance au patrimoine de l'UNESCO. Certains ont été transformés en établissements hôteliers et en musées pour sauvegarder la mémoire

collective. À ce titre, nous avons le cas de l'hôtel des Postes et des Douanes qui ont été réhabilités et sont devenus l'actuel maison du patrimoine culturel (photo 4).

**Photo 4 : La maison du patrimoine culturel au quartier France dans la ville de Grand-Bassam**



*Cliché : DEGUI J-L, 2014*

Cette photo 4 ci-dessus montre la façade de la maison du patrimoine culturel. Non loin de là, l'on trouve le musée de costume qui relate l'histoire coloniale de la ville de Grand-Bassam. De même, le Centre céramique de Grand-Bassam est installé dans un édifice historique où l'on fabrique toute sorte de poterie. Il est situé au quartier France sur l'axe menant au Centre Culturel Jean-Baptiste Mockey.

### ***2.2.3. Le village des artisans à l'entrée de Grand-Bassam***

La station balnéaire de Grand-Bassam présente un village des artisans exposant leur savoir-faire à l'entrée de la ville en provenance d'Abidjan. L'on enregistre des artisans qui exercent leur métier de manière archaïque avec leurs apprentis. L'artisanat d'art est diversifié dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. C'est essentiellement l'artisanat de service, notamment les sculpteurs, les tisserands, les forgerons, les ébénistes, etc. Ainsi, nous avons dénombré 41 ateliers de coutures, 26 salons de coiffure, 18 charpenteries, 30 mécaniques et 24 ateliers de dépannage, 2 musées (de costume et d'Aniaba) et 1 maison des artistes. Ces artisans produisent des chefs d'œuvres qui vendent aux touristes dans les stations balnéaires d'Assinie-Mafia, d'Assouindé-village et de Grand-Bassam. L'on y expose des statuets de toute sorte et des boubous qui traduit la beauté et le savoir-faire des peuples ivoiriens comme Baoulé, Yacouba, N'Zima, Sénoufo, etc. (Photo 5).

**Photo 5 : L'exposition de quelques objets d'art dans le village des artisans de Grand-Bassam**



*Cliché : DEGUI J-L, Novembre, 2015*

Cette photo 5 ci-dessus montre des statuette de girafes et celle d'une femme revenant du champ avec son bagage. L'image de cette femme à moitié vêtue symbolise la magnificence de la beauté africaine. Toutefois, l'offre du patrimoine culturel présente la diversité du potentiel touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké.

**2.3. L'état de l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké**

**2.3.1. La description de l'état d'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké**

Les offres touristiques subissent des dégradations majeures dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Au niveau de la station balnéaire de Grand-Bassam, l'on observe que l'hôtel Tereso a une piscine hors d'usage et est dans un état de dégradation avancée. Elle ne sert que de dépotoir d'ordure pour ce réceptif hôtelier. En effet, les briques montées en bordure de cette piscine et la chape, nous pouvons observer une crevasse qui s'élargisse au jour le jour. Les fissures sont un peu partout aux alentours de la piscine. Quant à la maison des artistes, c'est le même constat qui se présente à nous. La particularité de cette dégradation se voit sur l'état des murs à l'entrée principale de cette bâtisse centenaire. La dégradation de cette bâtisse est visible de l'extérieur par la moisissure et les fissures par endroit de la dalle. Ce qui occasionne des problèmes d'étanchéité lors des saisons pluvieuses. Ainsi, de l'intérieur l'on constate des murs défraîchis et délabrés qui rendent compte de l'âge de l'édification de la maison des artistes. Aussi, l'on enregistre les mêmes états des réceptifs hôteliers dans la ville d'Adiaké. Mais le plus parlant, ce sont les

dégradations de l'hôtel la vallée de Bonoua. Cet hôtel manque d'un cadre sain et d'hygiène pouvant attirée la clientèle. L'état de précarité est visible par des murs sales et lugubres avec des fenêtres quasi-inexistantes et d'une dalle fissurée provoquant des difficultés d'étanchéité lors des pluies. L'ensemble des réceptifs hôteliers, beaucoup sont tombés la léthargie des crises à répétition de la Côte d'Ivoire. Ce qui a sinistré l'offre dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Le réceptif hôtel est dans un état lugubre et sinistré qui ne pourrait pas être attractif pour le touriste plus exigeant (Photo 6).

**Photo 6 : Les murs délabrés de l'hôtel La Vallée au quartier Begnerie de Bonoua**



*Cliché : DEGUI J-L, Décembre, 2014*

Hormis les réceptifs hôteliers, l'on enregistre un état déplorable du parc M'Ploussoué à Bonoua. La toiture du hangar est en partie décoiffée et se trouve enherbé. Cette broussaille est souvent le gît des serpents. Ce parc est à l'abandon et sert maintenant de lieu de fumoir des délinquants de la ville de Bonoua. Par ailleurs, l'on trouve aussi des plages mal entretenues et transformées en dépôts sauvage des ordures. Très souvent, nous trouvons des périls fécaux par endroit de ces plages qui dénaturent les stations balnéaires ivoiriennes et particulièrement celles de Grand-Bassam et d'Adiaké. Ainsi, l'on vit dans un environnement en proie à la pollution et à la précarité grandissante. Ce qui amène à comprendre les différentes causes de cet état de fait dans les stations balnéaires de Grand-Bassam et d'Adiaké.

### ***2.3.2. Les différentes causes de dégradation de l'offre touristique dans les départements de Grand Bassam et d'Adiaké***

Plusieurs facteurs sont à la base de l'état de dégradation avancée dans les stations balnéaires de Grand-Bassam et d'Adiaké. Il s'agit donc des causes législatives ou structurelles et les causes socio-économiques et environnementales.

### ***2.3.2.1. Les causes législatives ou structurelles***

Le développement des stations balnéaires dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké a été possible grâce au décret portant la création de la Zone Prioritaire Touristique (ZPT) en 1973. Cette zone n'a pas pu se concrétiser à cause d'un manque d'aménagement des sites appropriés. Le coût de cet aménagement a été au-delà des attentes de l'État. Ce qui a permis HAUHOUOT A. A. (2008 ; p. 125) d'affirmer que le tourisme ivoirien a été un pari manqué au développement régional à Adiaké. Par ailleurs, le secteur du tourisme n'a pas été régi par un code d'investissement particulier. Aussi, le décret de la création de la Zone Prioritaire Touristique n'a pas été accompagné par les règles d'urbanisme afin d'éviter les installations spontanées et précaires. De même, les acteurs institutionnels publics et privés sont quasiment absents dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Il s'agit des agences de voyages qui se sont transformés en vendeurs de billets des compagnies aériennes. Il n'existe pas une ligne budgétaire allouée aux stations balnéaires des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké qui souffrent toujours des affres de la crise économique de 1980 et par la même occasion du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) imposé par les institutions de Breton Woods. Ce qui a permis à l'État ivoirien de se désengager de ce vaste programme de développement du tourisme balnéaire dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Hormis les causes législatives ou institutionnelles, il n'en demeure pas moins de l'existence des causes socio-économiques et environnementales.

### ***2.3.2.2. Les causes socio-économiques et environnementales***

Depuis, la création de la Zone Prioritaire Touristique n'a pas connu l'aménagement prévu à cause d'un problème financier. Cet aménagement des stations balnéaires de Grand-Bassam et d'Adiaké a nécessité plus d'argent que cela prévoyait les projets touristiques dès la première décennie après l'indépendance de la Côte d'Ivoire. À cela s'ajoute l'absence d'une véritable politique de développement touristique. Au niveau des promoteurs, nous assistons un manque de professionnalisme. En effet, il n'existe pas de synergie et de collaboration entre les propriétaires des différentes offres touristiques. De plus, les employés occupent des emplois subalternes et des traitements salariaux dérisoires. Ce qui ne permet pas d'avoir une visibilité de l'essor du tourisme balnéaire dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Par ailleurs, l'insécurité se traduit par une multitude de guides touristiques non accrédités par les différentes autorités décentralisées. Toutefois, l'on observe des actes de vandalismes qui occasionnent la dégradation des monuments historiques. La fréquentation des sites balnéaires détériore les offres touristiques à cause du non-respect de la capacité de charge et les diverses pollutions des plages par l'abandon des déchets produits des touristes. Les installations des réceptifs hôteliers souffrent

de l'érosion des côtes. Dès lors, les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké enregistrent des pertes financières estimées à 4,5 milliards par les hôteliers en 2015. Ces pertes financières favorisent la dégradation des stations balnéaires existantes. Ce qui occasionne la fermeture des réceptifs hôteliers et le licenciement du personnel. Par le manque de budget consacré à l'entretien des établissements touristiques, l'on constate la vétusté de certaines bâtisses touristiques. Au niveau environnemental, les offres touristiques souffrent de la brise de mer, la houle, l'avancée de l'Océan, le dégraisement des plages, etc. Le manque véritable d'aménagement du cordon littoral est un déterminisme en soi des différents propriétaires des installations balnéaires. En somme, il ressort que les causes de dégradation des stations balnéaires de Grand-Bassam et d'Adiaké sont de trois ordres à savoir naturel, politique et anthropique.

### **3. Discussion**

Les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké sont des stations balnéaires les plus attractives de la Côte d'Ivoire. Cependant, l'offre touristique de ces deux départements est dans un état de dénuement et de dégradation avancée. Selon les résultats des travaux dans la région Sud-Est ivoirien, BISSOU G. D. (2015 ; p. 271) trouve de deux types d'organisation spatiale de l'offre touristique à Assinie-Mafia. Il s'agit entre autres d'une concentration compacte et d'une concentration linéaire. Le constat est que le type premier de concentration, les équipements sont implantés selon une configuration complexe à proximité des habitations des populations résidentes. À Assinie-Mafia, l'on observe que ces équipements touristiques sont concentrés sur la berge lagunaire à proximité du noyau villageois. Dans ce cas, il s'agit en majorité des maquis-bars. Tandis que la concentration linéaire s'observe sur les fronts de la mer et de la lagune. Ce type d'organisation spatiale des activités touristiques traduit un aménagement continu des côtes et des berges lagunaires. Dans l'organisation de l'espace littoral méditerranéen, (BARBAZA Y., 1970 ; p. 446), présente trois séries de critères (degré d'occupation et plus ou moins grande vitalité des activités antérieurement à l'apparition du tourisme ; caractère spontané ou volontaire des équipements ; caractère ponctuel ou continu des implantations), trois types d'intervention du tourisme dans l'espace littoral ont été reconnus. Il s'agit du type Costa Brava (intervention spontanée du tourisme), du type roumain-bulgare (implantation ponctuel) et du type Languedoc-Roussillon (espace continu, une organisation fonctionnelle et rationnelle). Ces résultats viennent satisfaire nos données sur la typologie de l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Par ailleurs, APHING-KOUASSI N. G. (2001 ; p. 193), souligne que l'aménagement de la station balnéaire du Sud- Ouest ivoirien s'inscrit dans un vaste programme d'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO) sous égide de

la Société Ivoirienne d'Expansion Touristique et Hôtelière (SIETHO) afin d'assurer le développement régional. Par conséquent, HAUHOUOT C. (2010 ; p. 305), précise que les plages du littoral ivoirien présentent deux cas de figure. Certaines connaissent un déficit sédimentaire chronique (Grand-Lahou et Abidjan). D'autres montrent un bilan sédimentaire positif (Jacqueville à l'ouest d'Abidjan). Le cas d'Assinie pose problème. Bien que situé dans un secteur longtemps considéré comme stable, des équipements hôteliers sont épisodiquement détruits par le déferlement des vagues. La situation semble si préoccupante que des experts ivoiriens préparent un plan de protection de cette plage contre l'érosion. Dans le même ordre d'idée, ATSE O. A. et TAPE B. J. (2019 ; p. 123), renchérisent pour dire que le littoral de San Pedro subit la conséquence, de façon marquante, de l'interruption du transit sédimentaire Ouest-Est, mais également de la configuration de la côte et de l'énergie du milieu (YAO K. S. et al., 2010 ; p. 5). Du coup, les activités économiques, les installations hôtelières touristiques et les arbres situés à proximité de ce rivage sont soumis à l'érosion. Pourtant, c'est elle qui a été choisie pour abriter deux stations balnéaires de renommée internationale et plusieurs équipements touristiques (HAUHOUOT C., 2010 ; p. 308). Quant au niveau des aménagements touristiques, le littoral d'Assinie a fait l'objet d'un programme ambitieux touristique initié dans les années 1972. Ce plan prévoyait la construction de bases nautiques dans la lagune et celle de réceptifs touristiques et de résidences secondaires sur le bord de mer. Ainsi, HAUHOUOT C. (2010 ; p. 309) fait mention que deux secteurs ont été réservés à la construction de réceptifs hôteliers, à Assouindé et à Assinie. Seul celui d'Assouindé a effectivement accueilli (presque tous) les établissements projetés. En effet, l'État a construit un hôtel classique (Sitour) et deux villages de vacances exploités par des opérateurs privés (Valtur et Club Méditerranée). À cela, il en résulte un émiettement, ou tout au moins un échelonnement sans rythme précis des installations accueil et des services touristiques (BARBAZA Y., 1970 ; p.447). De ce fait, les artisans sont confrontés à un problème d'espace dans la ville de Grand-Bassam. Pour ALOKO N. J. et OUATTARA Y. R. (2014 ; p. 257), ils affirment que l'occupation de l'espace par les artisans de la ville de Grand-Bassam n'est régie par aucune règle. Les artisans choisissent eux-mêmes leur lieu de travail. Toutefois, pour des raisons commerciales et son avantage d'être une ville balnéaire et touristique, un espace provisoire a été attribué aux artisans (village artisanal). Ce qui dégrade l'environnement par les déchets produits. Quant aux lieux historiques, ils continuent d'exercer une véritable fascination sur les touristes dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké. Cependant, ces monuments se détériorent à cause des intempéries dues à la proximité de complexe fluvial, lagunaire et maritime. Comme le précise BARBEY C. (1978, p. 275), la conservation de ces lieux historiques posent de nombreux problèmes : le coût de l'entretien et surtout la préservation des principaux sites. Ce résultat est évident dans la ville historique de Grand-Bassam où



l'héritage colonial est tombé en désuétude. La stagnation et la léthargie du développement du tourisme en Afrique de l'Ouest est fustigée par CISS G. et PRINCIPAUD J-P. (2001 ; p. 193) en ce sens de l'instabilité politique et économique endémique. Selon ces auteurs, les problèmes politiques et économiques rencontrés dans la plupart des pays de cette région de l'Afrique noire ne facilitent pas le développement du tourisme international. Les conflits régionaux et l'instabilité de certains pays affectent même les destinations qui ne sont pas impliquées. À ce titre, dans la ville balnéaire de San Pedro, GOGBE T. et al. (2017 ; p. 116), présente la conséquence de la crise militaro-politique sur les réceptifs hôteliers. Ils constatent la dégradation très avancée de la route « la côtière » et la fermeture de l'hôtel Balmer depuis 2002. Ce réceptif hôtelier est le symbole de la baisse de la fréquentation des touristes à San Pedro. Tandis que N'GORAN K. F. et ALOKO N. J. (2017 ; p. 104) atteste que dans le village de Fakaha, le centre artisanal construit pour servir de cadre de confection et d'exposition des toiles souffre d'entretien. Il est tombé en ruine durant la rébellion armée de 2002. À partir de 1980, la réduction des désengagements de l'État ivoirien dans les actions de promotion touristique au niveau national et plus particulièrement dans le département de Korhogo, suite à la crise économique, freine le dynamisme touristique de la zone. Au niveau national, l'on assiste à une diminution progressive du nombre d'arrivées internationaux, passant de 201 577 touristes à seulement 156 638 touristes en 1994 (BNETD, 2006 ; p.27). Cette baisse des arrivées contribue à la faillite des chaînes SIETHO. Ce qui réduit les arrivées de touristes internationaux dans les localités sélectionnées pour la pratique de cette forme de tourisme au niveau du département de Korhogo. De facto, les centres artisanaux ainsi que le potentiel culturel se vident progressivement de touristes et d'animateurs. En somme, l'instabilité politique et économique participe en grande partie à la dégradation de l'offre touristique en Côte d'Ivoire et ailleurs dans le monde. En effet, le tourisme ne peut pas prospérer là où il y a de l'insécurité (KOUADIO K. A., 2019 ; p. 298). Dès lors, l'offre touristique a été sinistrée durant les différentes crises qu'a connues la Côte d'Ivoire depuis 1980 à 2011.

## **Conclusion**

Au terme de cette présente étude, il a été question de savoir quel est l'état de l'offre touristique dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké après la crise politico-militaire dans la région du Sud-Est ivoirien ? Ainsi, l'objectif assigné à notre travail vise à faire l'état des lieux de l'offre touristique dans ces deux départements après la crise. Nous pouvons affirmer que cet objectif a été atteint. De ce fait, notre hypothèse qui stipule qu'en raison de la crise économique et politico-militaire, les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké ont accueilli beaucoup d'équipements et infrastructures touristiques, mais la crise a eu des effets néfastes sur l'offre

touristique sur le cordon littoral que l'arrière-pays, est donc confirmée. Il ressort donc que les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké ont bénéficié d'une offre touristique alléchante en décrétant la zone du département d'Adiaké en Zone Prioritaire Touristique (ZPT) en 1973.

Quant au département de Grand-Bassam, il s'est développé sur l'initiative privée de station balnéaire basée sur les vestiges historiques de la première capitale de la Côte d'Ivoire. L'on enregistre la présence d'installations hôtelières tout azimut de renom international pour abriter les séminaires, les carnivals et autres manifestations socioculturelles. À l'instar de la Côte d'Ivoire, les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké présentent une offre touristique en déliquescence montrant les affres des crises ivoiriennes à répétition sur le tourisme balnéaire. Dès lors, l'offre touristique végète dans un état de dégradation avancée dans les départements de Grand-Bassam et d'Adiaké après la crise qu'a connue la Côte d'Ivoire. Il serait opportun que le gouvernement dans sa politique de développement devrait inscrire la réhabilitation des stations balnéaires des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké dans son agenda de reconstruction et de relance du touristique. Ainsi, ces stations balnéaires pourraient être un levier de développement régional au Sud-Est de la Côte d'Ivoire.

La méthodologie de cet article a donné satisfaction pour atteindre notre objectif fixé au préalable. Cependant, beaucoup de situations restent non explorées ou floues en utilisant la démarche hypothético-déductive. Au final, la méthode utilisée dans cette étude a permis d'atteindre notre objectif issu de notre hypothèse prédéfinie. Mais, il subsiste des limites dans l'échantillonnage définis en s'appuyant sur la technique du choix raisonné. Le critère de choix des personnes enquêtées, des localités visitées et le manque de données statistiques sur l'offre touristique ont été un facteur discriminant voire limitant à cette étude. Cet article est un sujet d'actualité et pertinent qui met en adéquation nos résultats.

### **Références bibliographiques**

ALOKO N'guessan Jérôme et OUATTARA Yagnama Rokia (2014), « Les problèmes environnementaux liés à l'émergence des activités économiques en milieu urbain : le cas des activités artisanales dans la ville de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, édition de Juin 2014, vol.10, n°17, pp. 254-271

APHING-KOUASSI N'dri Germain (2001), *Le tourisme littoral dans le Sud-Ouest ivoirien*, Thèse de Doctorat du 3<sup>e</sup> cycle de Géographie, Université de Cocody, 362 p.

ATSE Ogou Arnaud et TAPE Bidi Jean (2019), « Port, Aménagement et Développement Durable à San Pedro (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, édition Mars 2019, Vol.15, n°8, pp. 110-131.

BARBAZA Yvette (1970), « Trois types d'intervention du tourisme dans l'organisation de l'espace littoral », *Annales de géographie*, tome 79 ; n°434, pp. 446-469.

BARBEY Christian (1978), « Le tourisme en Afrique de l'Ouest », pp. 267-293.

BISSOU Guikahué Daniel (2015), *Tourisme et structuration de l'espace rural dans la région Sud Comoé*, Thèse unique de Doctorat de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, 346 p.

BNETD (2006), *Diagnostic critique du tourisme ivoirien*, projet de rapport provisoire, Abidjan, 27 p.

CISS Gorgui et PRINCIPAUD Jean-Philippe (2001), « Le tourisme international dans les États de l'Afrique guinéenne : états des lieux et perspectives », *Historiens & Géographes*, n°379, pp. 193-204.

GNAMBA-YAO Jean-Baptiste (2014), « Le tourisme balnéaire et le développement en Côte d'Ivoire : le cas d'Assinie et d'Assouindé », in *Revue Canadian de Géographie Tropicale (RCGT)*, vol. 2 (1), pp. 37- 42.

GOGBE Téré, ATTA Koffi Lazare, KOUASSI N'guessan Gilbert et TCHETCHE Nicaise (2017), « Le développement du tourisme à San Pedro entre contraintes d'enclavement et désintérêt des pouvoirs publics », *Revue de Géographie, d'Aménagement Régional et de Développement des Suds (REGARDSUDS)*, deuxième numéro, septembre 2017, pp. 109-123.

HAUHOUOT Asseypo Antoine (2008), *Nature, culture, tourisme en Côte d'Ivoire : Essai sur la trilogie d'un pari de développement manqué*, EDUCI, Abidjan, 179 p.

HAUHOUOT Célestin (2010), « Le littoral d'Assinie en Côte d'Ivoire : dynamique côtière et aménagement touristique », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], juillet-septembre 2010, document 2, mis en ligne le 01 juillet 2013, consulté le 07 janvier 2014, URL : <http://com.revues.org/6023>.

KOUADIO Kouakou Abraham et GOGBE Téré (2019), « Potentialités et contraintes du développement du tourisme dans le département de Tiassalé (Côte d'Ivoire) », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)* de Bouaké, numéro spécial de janvier 2019, pp. 285-304.

N'GORAN Kouamé Fulgence et ALOKO N'guessan Jérôme (2017), « Diagnostic du tourisme dans le département de Korhogo », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, Numéro 2, Juin 2017, pp. 93-107.

SAGNON Ibrahima, OUATTARA Teninan et BECHI Grah Félix (2018), « L'essor du tourisme dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) : Mythe ou réalité ? », *Revue Ivoirienne de Géographie des savanes (RIGES)*, Numéro 5, décembre 2018, pp. 207-236.